

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

TILT AUTO 56 - Keryvon - CLEGUER

Une consultation du public sera ouverte **du 6 janvier 2020 au 3 février 2020** inclus à la mairie de CLEGUER concernant le projet présenté par Monsieur le directeur de la société TILT AUTO 56, dont le siège social est situé au lieu-dit Keryvon 56620 CLEGUER, en vue de l'extension d'une installation de stockage, dépollution, et démontage de véhicules hors d'usage (VHU) à l'adresse suivante : Keryvon 56620 CLEGUER, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de CLEGUER comme suit :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

mardi : 8h30-12h00

samedi : 9h00-12h

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 3 février 2020 inclus:

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de CLEGUER,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/Unité gestion des procédures environnementales – 1, allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex),
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr